

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Société Mauritanienne de Commercialisation de Poissons (SMCP)
AAO N° : 05/CPMP/SMCP/MPIMP/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés actualisé paru dans le Portail National des Marchés Publics le 29 novembre 2025.
2. La Société Mauritanienne de Commercialisation de Poissons (SMCP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer la construction de son siège à Nouakchott, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction du siège de la représentation de la SMCP à Nouakchott. Les travaux seront exécutés à Nouakchott dans un délai ne dépassant pas huit (8) mois calendaires.
3. La Société Mauritanienne de Commercialisation de Poissons (SMCP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles (seul ou en groupement) et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux suivants :

Désignation	Consistance des travaux par lot
Construction en 1 lot du siège de la SMCP à Nouakchott	1- Bâtiment de bureaux en R+2 2- Loge gardien 3- Parking 4- Ouvrages d'eau et d'assainissements 5- Aménagements extérieurs 6- Mur de clôture

4. Le présent appel d'offres est un Appel d'Offres Ouvert National
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous **les candidats disposant d'un certificat de classification BAT 3 conformément aux dispositions de l'arrêté 001246/MHUAT et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.**
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Mr Mohameden Aghrabatt BABA Président de la Commission des Marchés de la SMCP à Nouadhibou E-mail : info@smcp.mr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : SMCP à Nouadhibou : **de 8 à 17 heures du lundi au jeudi et de 8 à 12 heures le vendredi (TU+0)**
- 7.
8. Les exigences en matière de qualification sont : celles prévues à la section III du DAON. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après SMCP à Nouadhibou à compter du 08 décembre 2025 contre un paiement non remboursable de 10 000 ouguiyas *au Trésor Public* ou sa

contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera faite par chèque certifié au nom du Trésorier Général. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

10. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard **le jeudi 25 décembre 2025 à 12 Heures TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse **Société Mauritanienne de Commercialisation des Poissons, SMCP; BP259- Boulevard Median, Nouadhibou - Tel 22245745281 - Fax 22245745556; Email : Info@smcp.mr**
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quatre cent vingt mille (420 000) MRU ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible, valide 30 jours après la validité des offres.

Signature:

Le Directeur Général/PI
Mohamed Abdellahi Ould Khairy

02 DEC 2025

